

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 DECEMBRE 2014

Appels et pouvoirs

Election du secrétaire de séance : **Madame Imman EL MOUSSAFER**

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé à la majorité de 22 voix pour et 7 voix contre (1).

Les élus de l'opposition (1) donne lecture d'un communiqué relatif à leur représentation aux repas des anciens et quittent la séance, en signe de protestation.

2014/9/1

Décision modificative n°1 du budget 2014

Cette modification du budget porte sur 116 777 euros de crédits nouveaux en section de fonctionnement (1.71% du budget initial) et 12 554 euros en section d'investissement (0.65% du budget initial). **Délibération adoptée à l'unanimité.**

2014/9/2

Contrat enfance jeunesse à passer avec la CAF

La CAF est un partenaire financier incontournable des actions de la commune en direction de nos jeunes concitoyens. L'objet de la délibération est de renouveler ce partenariat pour les années 2014-2017. En 2013 la CAF a versé 126 644,84 € à la commune au titre de ce contrat.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/3

CAF - Aide spécifique rythmes éducatifs

La CAF finance également les activités mises en place par la commune en matière de nouveaux rythmes scolaires. 4358.50 euros ont été perçus à ce titre en 2013 pour les mois de septembre à décembre. L'objet de cette délibération est de conventionner le renouvellement de ce partenariat pour 2014. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

2014/9/4

Fonds de concours de la CCST – Coût stade 2013

Le conseil municipal sollicite la communauté de communes pour l'obtention d'une aide de 83 000 euros pour le fonctionnement des installations sportives du stade des Fromentaux.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/5

Forêt – Etat assiette et destination des coupes

Basée sur le programme de gestion 2007-2027 de la forêt communale, cette délibération propose les coupes à effectuer en 2015. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

2014/9/6

Forêt – Règlement exploitation

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter un règlement qui définit les règles d'intervention dans la forêt communale pour les affouagistes qui traitent les fonds de coupe.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/7

Passation d'un marché d'assurances

Un appel d'offres a été lancé pour le renouvellement de nos contrats d'assurance pour la période 2015-2019. La commission d'appel d'offres propose au conseil municipal de retenir :

Lot 1 : dommages aux biens : la SARL Breteuil assurances pour 17 271.17 €

Lot 2 : Responsabilités et risques annexes : la SMACL pour 6 427.64 €

Lot 3 : Véhicules : la SMACL pour 11 179.14 €

Lot 4 : aucun candidat n'ayant répondu, lot à déclarer infructueux et autoriser le prolongement du contrat actuel. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

(1) *Mmes Thomas, Barthoulot, Marchet et Mrs Gougeon, Rousse, Sambol et Furrer,*

2014/9/8

Avance sur subvention au CCAS

Il est proposé au conseil municipal d'accorder au CCAS de la commune, une avance de subvention de 80 000 € à valoir sur sa subvention de fonctionnement 2015.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/9

Subvention association « Nuits d'Eté »

L'association Nuits d'été organise tous les deux ans, une fois à Boncourt, une fois à Delle, une manifestation théâtrale d'envergure (12 représentations). L'association est soutenue par les collectivités locales suisses et françaises. Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention de 13 000 € à cette association au titre de 2014.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/10

Subventions à Delle Animation

En 2014, l'association Delle Animation a proposé à la commune d'organiser, comme toutes les années paires, la course internationale de voitures à pédales qui s'est déroulée le 28 septembre. Elle a également accueilli au cinéma les écoles primaires. Il est proposé au conseil municipal d'accorder à l'association 6 906 euros de subvention pour l'organisation de la course de voitures à pédales et 1273.50 euros pour ramener la participation des familles des enfants scolarisés à Delle de 2.50 euros à 1.00 euros pour les séances de cinéma scolaire.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/11

Subventions aux associations

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer :

- une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'Union des Commerçants et Artisans de Delle Joncherey (UCADJ) pour l'organisation du marché de Noël du 7 décembre 2014,
- une subvention exceptionnelle de 250 euros à l'association «Boxing détente beaucourtoise» qui vient d'ouvrir une antenne à Delle,
- une subvention de 50 euros à l'Aéroclub Jean Mermoz, association d'aéromodélisme,

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/12

Opérations comptables avant le vote du budget

Dans l'attente du vote du budget, il demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le maire à procéder aux travaux d'urgence listés dans la délibération dans la limite de 250 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/13

Classement de Delle en Zone B2 – Demande d'agrément

Toutes les commune de France sont classées selon un zonage A, B, C décroissant selon la pression qu'elles subissent en terme de besoin de logements. Delle vient d'être classée en Zone B2, ce qui peut ouvrir l'accès à des dispositifs de défiscalisation pour les investisseurs dans l'immobilier locatif. A cette fin, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à déposer un dossier d'agrément auprès du Préfet de région.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/14

Convention de partenariat ErDF

ErDF propose à la Ville une convention de partenariat afin de mettre en place des dispositifs facilitant l'information et l'orientation des élus et de leurs collaborateurs sur les missions, l'organisation et l'activité d'ErDF. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

2014/9/15

Convention SERTRID

Il est proposé au conseil Municipal d'adopter la convention à intervenir avec le Syndicat d'études et de réalisations pour le traitement intercommunal des déchets, pour le traitement des encombrants que la commune apporte en direct à la station de Bourogne.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/16

Servitude de passage pour réseau d'eaux pluviales résidence Saint Nicolas

Il est proposé au conseil municipal d'accorder une servitude de passage d'une longueur de 4 mètres, à la SCCV Saint Nicolas qui construit un ensemble immobilier, à l'arrière de la maison de santé. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

2014/9/17

Servitude de passage pour réseau ErDF dans le parc du château

Afin d'éviter une détérioration de la rue du Château, il est proposé au conseil municipal d'accorder une servitude de passage, à ErDF, au travers du parc du Château.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/18

Participation des communes aux dépenses de fonctionnement des écoles

Il est proposé au Conseil municipal de :

- fixer à 250 € le montant de la participation pour un élève scolarisé à Delle et domicilié dans une commune qui ne nous a facturé aucune participation lors des 5 années précédentes,
- d'appliquer un principe de réciprocité avec les communes qui nous ont facturé, dans les 5 années précédentes, des participations pour des enfants domiciliés à Delle et scolarisés dans une de leurs écoles. En cas de montants différents sur 5 années, c'est le montant le plus élevé qui est retenu,
- fixer à 180 € le montant de la participation de la commune de Réchésy pour un élève scolarisé à Delle. La situation de cette commune est particulière car elle ne dispose pas de petite et moyenne section en maternelle. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

2014/9/19

Modification simplifiée du POS

Les services de l'Etat demande au conseil municipal de reprendre sa délibération portant modification simplifiée du POS permettant la construction d'annexe (type abris de jardin) d'au maximum 50 m2 en précisant les modalités de consultation du public. Le dossier sera consultable du 6 janvier 2015 au 7 février 2015 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/20

Rapport annuel 2013 des services assainissement collectif et non collectif

Le conseil Municipal prend connaissance des rapports transmis par la CCST.

Le Conseil municipal donne acte de cette transmission

2014/9/21

Politique énergie climat – Bilan et orientations

Le Conseil municipal a engagé la commune dans la démarche d'économie d'énergie et de développement durable dénommée « Cit'Ergie ». L'objet de cette délibération est d'établir un bilan de la période écoulée et de valider les orientations principales pour 2015 à 2018 à savoir un développement raisonné du territoire et la valorisation de l'exemplarité des actions de la commune comme levier de sensibilisation des citoyens. Il est également proposé au conseil de fixer un objectif de réduction de 25 % de la consommation énergétique du patrimoine de la Ville et de réduction des émissions de CO² pour 2018 en référence à 2009.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/22

Groupement d'achat Energie avec le SIAGEP

La libéralisation du marché de l'énergie implique la disparition programmée des tarifs réglementés. Il est proposé au conseil municipal de répondre favorablement à la création d'un groupement d'achat de gaz, sous l'égide du SIAGEP (Syndicat d'aide à la gestion des équipements publics), afin d'obtenir des tarifs plus intéressants compte tenu d'un volume d'achat élargi.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/23

Motion de soutien à l'AMF concernant la baisse des dotations de l'Etat

Face à une accélération sans précédent des baisses des dotations de l'Etat aux collectivités locales, et pour conforter les actions de l'Association des Maires de France (AMF) visant à laisser à ces mêmes collectivités les moyens d'assurer un service public de qualité, il est proposé au conseil Municipal d'adopter une motion demandant le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense, la réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2014/9/24

Le conseil municipal a donné acte de la communication des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code général des collectivités locales :

- N° 16 : Participation de la Ville au loyer du local loué à l'Amicale des locataires de la Voinaie par Territoire Habitat
- N° 17 : Cession à titre gratuit d'une 306 Peugeot
- N° 18 : Tarifs du bus pour enfants de la Maternelle Pergaud
- N° 19 : Vente de bois à la scierie de Badevel
- N° 20 : Avenant n° 1 – Participation de la Ville au loyer du local loué à l'Amicale de la Voinaie par Territoire Habitat
- N° 21 : Avenant au contrat de maintenance passé avec Mairistem pour les nouveaux logiciels d'état-civil
- N° 22 : Prêt de l'ancien local de l'OMT à l'Union Delloise
- N° 23 : Location d'un logement au 7 rue Roger Campredon

A Delle, le 16 décembre 2014

Pierre OSER
Maire de Delle